

AVIS PUBLIC ANNULATION DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉOLUTION NUMÉRO 88-03-25 VISANT L'AUTORISATION
D'UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU
D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (« PPCMOI »)

AVIS est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville, que l'assemblée publique de consultation prévue pour le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (« PPCMOI ») pour le 1205, 1^{re} Avenue prévue le **25 mars 2025 à 19h, n'aura pas lieu.**

Donné à Sainte-Catherine, ce 20 mars 2025



Audrey-Maude Parisien, notaire
Greffière et directrice des Service juridiques et greffe